

CADRE UNIQUEMENT RÉSERVÉ À NOS SERVICES

N° ARRIVEE	DATE ARRIVEE	N° COMMANDE	N° BON DE COMMANDE



SAISON 2022-2023

DEMANDE DE RÉSERVATION - *Collèges et Lycées*

A renvoyer le plus rapidement possible

Nom de l'établissement :

Nom du professeur :

Adresse de l'établissement : Code Postal : Ville :

Téléphone établissement : Portable professeur :

E-mail établissement :

E-mail du professeur :

(de préférence mail personnel pour une meilleure communication)

INFORMATION TARIFAIRE :

	A l'unité	Dès 3 spectacles par établissement
Collège	7,50 € par élève par spectacle	6 € par élève par spectacle
Lycée / enseignement supérieur	8,50 € par élève par spectacle	7 € par élève par spectacle



↳ **Gratuité pour 1 accompagnateur pour 10 élèves**

IMPORTANT :

↳ Cette fiche nous permet de prendre en compte votre demande de réservation. En aucun cas elle ne vous garantit la location des places de spectacle.

↳ Nous traiterons ces fiches par **ordre d'arrivée**. Le déplacement au théâtre n'autorisera pas la priorité sur les courriers.

↳ Toutes les demandes seront traitées dans la limite des places disponibles. Malgré notre désir de vous accueillir, il se peut que nous ne puissions satisfaire toutes vos demandes. A réception de votre demande de réservation, un courrier vous sera adressé vous demandant de faire signer par votre direction un bon de commande faisant office de **validation définitive et d'engagement mutuel, à nous retourner impérativement sous 3 semaines**. Tout bon de commande non renvoyé dans le délai imparti annulera la réservation. Possibilité d'un ajustement à la marge à hauteur de 15% de l'effectif inscrit jusqu'au 16 septembre ; passée cette date l'effectif sera considéré comme exact et définitif et donc facturable. Pour toutes demandes effectuées après le 1^{er} septembre l'effectif communiqué sera considéré comme définitif sans ajustement possible.

↳ Pour toutes inscriptions sur des séances tout public en soirée, **retrait des places minimum 48H** avant la date du spectacle **OBLIGATOIREMENT**.

↳ Pour accéder aux **dossiers pédagogiques** mis à votre disposition sur notre site internet, veuillez contacter Marie DELMAS 04.71.04.37.38 / marie.delmas@lepuyenvelay.fr pour avoir le mot de passe d'accès.

Renseignements tarifaires et réservations : Florence OLAÏZOLA 04.71.09.84.77 / florence.olaizola@lepuyenvelay.fr


Adresse de retour de la demande de réservation :

Le Théâtre - Pôle Billetterie
Place du Breuil
43000 Le Puy-en-Velay

LISTE DES SPECTACLES EN JOURNÉE
Attention, la jauge peut être limitée sur certains spectacles

Spectacles (A cocher)	Dates	Horaires (Entourer l'heure souhaité)	Durée séance	Classes concernées	Nbre Elève	Nbre Accompagnant	Niveau classes
<input type="checkbox"/> Et si l'on jouait du Molière	Jeudi 10 novembre	10h ----- 14h30	1h15	CM au Collège			
<input type="checkbox"/> Marie Tudor	Mardi 22 novembre	14h30	1h55	3 ^{ème} au Lycée			
<input type="checkbox"/> Albatros	Jeudi 30 mars	10h ----- 14h30	1h20	CM au Collège			
<input type="checkbox"/> En ce temps là l'amour	Mardi 4 avril	14h30	1h15	3 ^{ème} au Lycée			
Possibilité de rencontres avec les artistes à l'issue des représentations sur demande.							

Et dans la limite des places disponibles, spectacles en soirée/priorité aux élèves des options Théâtre :

Spectacles (A cocher)	Dates	Horaires	Classes concernées	Nbre Elève	Nbre Accompagnant	Niveau classes
<input type="checkbox"/> Marie Tudor	Mardi 22 novembre	19h30	Lycée			
<input type="checkbox"/> Le visiteur	Jeudi 5 janvier	19h30	Lycée			
<input type="checkbox"/> 88 fois l'infini  Jauge limitée	Jeudi 19 janvier	20h	Lycée			
<input type="checkbox"/> Comme il vous plaira	Mardi 28 février	20h	Lycée			
<input type="checkbox"/> Britannicus	Mardi 21 mars	19h30	Lycée			
<input type="checkbox"/> En ce temps là l'amour	Mardi 4 avril	20h	Lycée			



PAIEMENT DES SPECTACLES

- Le paiement des spectacles se fera au mois de septembre pour les spectacles de 2022 et au mois de janvier pour les spectacles de 2023 ; néanmoins, dans le cadre d'un paiement partiel via le Pass Région, la facture sera émise à l'issue de la représentation.

- Tout élève ou accompagnateur en plus le jour de la représentation fera l'objet d'une facturation complémentaire.

- Aucune demande de remboursement ne sera possible en cas d'élève absent ou en cas de non présence de l'établissement.

- A titre exceptionnel, les spectacles seront remboursés **uniquement** si l'annulation émane de la compagnie artistique ou du Théâtre.